

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNPS demande une renégociation de l'ACIP

Réunis en Assemblée Plénière le 15 avril 2021, les membres de l'UNPS ont décidé de demander l'ouverture de négociations d'un avenant à l'Accord Cadre Interprofessionnel (ACIP), afin que les équipes de soins coordonnées autour du patient (ESCAP) soient enfin reconnues.

Naturellement formées autour du patient qui présente un besoin de coordination objectivé à l'aide d'une grille d'inclusion, ces équipes constituent la base des soins de ville. Susceptibles d'évoluer selon l'état de santé du patient, elles sont caractérisées par trois éléments : proximité, disponibilité et réactivité. Il s'agit, pour l'UNPS, de la strate indispensable permettant aux professionnels de santé de s'intégrer facilement dans un exercice coordonné.

En décembre dernier, le Directeur Général de l'Assurance maladie, Monsieur Thomas FATOME, s'était dit favorable à ce projet et avait confirmé la création d'un groupe de travail, qui s'est réuni il y a quelques semaines. A cette occasion, les représentants de l'UNPS et de la CNAM ont précisé certains items de la grille d'inclusion ainsi que les contours de l'expérimentation à venir. Le cahier des charges de l'outil numérique permettant la mise en œuvre des ESCAP a également été examiné, avec le constat de la nécessaire interopérabilité de cet outil.

Il est désormais urgent de passer à l'étape supérieure et de mener, en parallèle de ces travaux techniques, une nouvelle négociation, dans le cadre de l'ACIP, afin que cette forme souple de coordination, susceptible de regrouper l'ensemble des professionnels de santé libéraux exerçant sur le territoire national, soit très rapidement reconnue.

Les membres de l'UNPS attendent un signal fort de l'Assurance maladie en ce sens.

Contact presse : mathilde.guest@unps-sante.org